

MINUTES MB MEETING

Événement :	36^e réunion du conseil d'administration
Date :	20-21 mai 2021
Lieu :	par vidéoconférence
Statut :	Version finale
Participants :	
Membres/suppléants (<i>en l'absence des membres</i>) :	Elise Barbé (FR, présidente), Nathalie Denies (BE), Irena Ilieva (BG), Veronika Bilkova (CZ), Julia Duchrow (supp. DE, jour 1), Heiko Sauer (DE, jour 2), Louise Halleskov Storgaard (DK), Kertti Pilvik (EE), Yolanda Gamarra (ES), Višnja Ljubičić (supp. HR, jour 2), Sunniva McDonagh (IE, vice-présidente), Oreste Pollicino (IT), Maria Lottidou Stylianou (CY, jour 2), Mārtiņš Pāparinskis (LV), Lyra Jakuleviciene (LT), Noémie Sadler (LU), Giannino Caruana Demajo (MT), Rick Lawson (NL), Elzbieta Karska (PL), Paulo Saragoça da Matta (PT, jour 2), Csaba-Ferenc Asztalos (RO), Verica Trstenjak (SI, jour 1), Michal Davala (supp. SK, jour 1), Pavol Zilincik (SK, jour 2), Tuomas Ojanen (FI), Anne Ramberg (SE), Philippe Boillat (CdE)
Directeur :	Michael O'Flaherty
Représentants de la Commission :	Emmanuel Crabit (DG JUST), Nathalie Stockwell (DG JUST)
Services opérationnels :	Andreas Accardo (chef de l'unité Coopération institutionnelle et réseaux), Rossalina Latcheva (chef adjoint de l'unité Recherche et données), Constantinos Manolopoulos (chef de l'unité Corporate services), Ann-Charlotte Nygard (chef de l'unité Assistance technique et renforcement des capacités), Nicole Romain (chef de l'unité Communications et événements), Ioannis Dimitrakopoulos (conseiller scientifique), Friso Roscam Abbing (conseiller en communication), Andreas Miltos (comptable adjoint), Adrianna Bochenek (bureau du directeur), Barbara Jaeschke (unité Coopération institutionnelle et réseaux), Anna Vuova (unité Coopération institutionnelle et réseaux), Tania Giacomuzzi Mota (unité Coopération institutionnelle et réseaux), Elena Balzarini (unité Coopération institutionnelle et réseaux)
Membres excusés :	Peter Kostelka (AT), Snježana Bagić (HR), Gergely Deli (HU), Elisavet Symenidou-Kastanidou (EL)
Suppléants (<i>en présence des membres</i>)/Observateurs/Invités/ :	Jan Slotzhy (CZ), Marco Fasciglione (IT), Leena Leikas (FI, jour 1), Kathalijne Buitenweg (NL), Michal Davala (SK), Florence Merloz (FR, jour 2), Lawrence Early (CdE) Evis Alimehmeti (OBS AL), Uraniya Pirovska (OBS MK, jour 2), Sasa Gajn (OBS RS), Carlien Scheele (EIGE), Tatiana Termacic (CdE), Dimitra Fellner (subventions de l'EEE et de la Norvège), Theodora Kostakopoulou (présidente du comité scientifique de la FRA, jour 2)

MINUTES MB MEETING

Table des matières :

1. Entrée en matière et adoption du projet d'ordre du jour, possibles conflits d'intérêts	3
2. Adoption du projet de procès-verbal de la 35 ^e réunion du CA.....	3
3. a) Rapport des 59 ^e et 60 ^e réunions du bureau exécutif et sur les activités de la présidente.....	3
b) Rapport du directeur sur les travaux de la FRA au cours de la dernière période.....	3
4. Mise à jour et discussion sur les développements concernant la politique de l'UE sur les droits fondamentaux	4
5. a) Adoption du rapport sur les droits fondamentaux 2021	4
b) Rapport sur les droits fondamentaux 2022 - Section « Focus » et autres développements.....	4
6. Questions financières.....	5
7. Avis du CA sur les comptes définitifs 2020.....	5
8. Adoption du rapport d'activité annuel consolidé 2020.....	5
9. a) Virement budgétaire 2021_01.....	6
b) Modification du document de programmation 2021-2023	6
10. Budget rectificatif 2021_01	6
11. Évaluation externe 2022: adoption des termes de référence	6
12. Mise à jour du document de programmation 2022-2024.....	6
13. Stratégie 2018-2022 de la FRA : Prolongation jusqu'en 2023.....	7
14. Note du directeur sur l'élaboration du programme de travail annuel 2023	7
15. Comité budgétaire : Élection d'un nouveau membre	8
16. Comité de rédaction du rapport annuel : élection de deux nouveaux membres	8
17. Session à huis clos	8
18. Dates des réunions du CA et du BE en 2021, en 2022 et en 2023.....	9
19. Forum des droits fondamentaux 2021 : informations actualisées.....	9
20. Nomination du comptable de la FRA	9
21. Divers.....	10

1. Entrée en matière et adoption du projet d'ordre du jour, possibles conflits d'intérêts

Principales conclusions :	
1.1	La présidente ouvre la 36 ^e réunion du CA et souhaite la bienvenue à tous les participants, en particulier à M. Giannino Caruana Demajo (MT), membre nouvellement nommé, et M. Michal Davala (SK), membre suppléant.
1.2	La présidente présente le projet d'ordre du jour. Elle confirme que le point 11 de l'ordre du jour « Évaluation externe 2022 : adoption des termes de référence » est un point pour information et non pour décision, tel qu'il a été communiqué au conseil d'administration dans le projet d'ordre du jour révisé distribué avant la réunion.
1.3	La présidente rappelle au conseil d'administration l'élection de deux membres du comité de rédaction du rapport annuel (AREdit) et d'un membre du comité budgétaire (CB) qui doit avoir lieu le deuxième jour de la réunion du CA. Elle invite les membres désireux de rejoindre les groupes de travail du CA à présenter leur candidature avant les élections.
1.4	La présidente invite M ^{me} Noémie Sadler (LU), qui a soumis sa candidature à l'AREdit à se présenter au conseil d'administration et à faire part de ses qualifications.
1.5	Aucune observation n'ayant été formulée sur le projet d'ordre du jour, l'ordre du jour est approuvé.
1.6	La présidente interroge les membres du CA sur tout conflit d'intérêts lié à l'ordre du jour de la réunion.
1.7	Aucun conflit d'intérêts n'est signalé.
1.8	Elle rappelle aux membres qui n'ont pas encore soumis leur déclaration d'intérêts annuelle de la transmettre rapidement au secrétariat du CA.
Décision :	A. L'ordre du jour de la 35 ^e réunion du conseil d'administration est adopté.

2. Adoption du projet de procès-verbal de la 35^e réunion du CA

Principales conclusions :	
Le projet de procès-verbal de la 35 ^e réunion du conseil d'administration est examiné et adopté.	
Décision :	B. Le procès-verbal de la 35 ^e réunion du conseil d'administration est adopté.

3. a) Rapport des 59^e et 60^e réunions du bureau exécutif et sur les activités de la présidente

b) Rapport du directeur sur les travaux de la FRA au cours de la dernière période

Principales conclusions :

MINUTES MB MEETING

- 3.1. La présidente rend compte de la 59^e réunion du BE du 26 février et de la 60^e réunion du BE, qui a eu lieu le matin, afin de préparer la 36^e réunion du CA.
- 3.2. Elle rappelle l'adoption par procédure écrite de l'avis du CA sur le cadre pluriannuel 2023-2027 en février 2021. Elle remercie les membres du groupe de travail CPA pour la préparation de l'avis du CA.
- 3.3. Le directeur informe le conseil d'administration des activités passées de l'agence du 1^{er} décembre au 1^{er} mai. Il rend compte des réalisations dans les cinq domaines de programmation de la FRA : « Des sociétés justes et équitables », « Sociétés justes, numériques et sécurisées », « asile, frontières et immigration », « Soutien aux systèmes de protection des droits de l'homme », « Droits de communication ». Il fournit une description détaillée des activités entreprises dans chaque domaine et une mise à jour sur les questions de gouvernance interne.
- 3.4. En ce qui concerne la situation actuelle en matière de COVID, le directeur informe le conseil d'administration des modalités de travail internes de l'Agence.

4. Mise à jour et discussion sur les développements concernant la politique de l'UE sur les droits fondamentaux

Principales conclusions :

- 4.1. Le représentant de la Commission informe le CA des progrès réalisés au sein du Conseil en ce qui concerne la proposition de révision du règlement fondateur de la FRA.
- 4.2. Le CA est informé des dernières politiques et activités de la Commission en matière de droits fondamentaux, à savoir le suivi de la stratégie de la Charte et du plan d'action contre le racisme. Le représentant de la Commission informe également le conseil d'administration du nouveau Fonds pour les citoyens, l'égalité, les droits et les valeurs, de la nouvelle stratégie sur les droits de l'enfant adoptée en mars 2021, de la future stratégie sur l'antisémitisme et de la révision prochaine de la directive sur les droits des victimes. Le conseil d'administration est également informé du lancement de la conférence sur l'avenir de l'Europe.

5. a) Adoption du rapport sur les droits fondamentaux 2021

b) Rapport sur les droits fondamentaux 2022 - Section « Focus » et autres développements

Principales conclusions :

MINUTES MB MEETING

<p>5.1. Le président du comité de rédaction du rapport annuel (AREdit) rend compte des activités de l'AREdit concernant le rapport sur les droits fondamentaux 2021. Le travail de l'équipe de rédaction du rapport sur les droits fondamentaux est salué au cours de la présentation.</p> <p>5.2. Le conseil d'administration examine et adopte le rapport sur les droits fondamentaux 2021.</p> <p>5.3. Le président de l'AREdit rend compte de la discussion menée au sein de l'AREdit sur le thème proposé du chapitre « Focus » du rapport sur les droits fondamentaux 2022.</p> <p>5.4. Le conseil d'administration choisit le thème suivant pour la section « Focus » du rapport sur les droits fondamentaux 2022 : « Droits sociaux et égalité dans le contexte de la pandémie ».</p>	
Décision :	C. Le rapport sur les droits fondamentaux 2021 est adopté.
Décision :	D. Le conseil d'administration choisit « Droits sociaux et égalité dans le contexte de la pandémie » comme section « Focus » du rapport sur les droits fondamentaux 2022.

6. Questions financières

Principales conclusions :	
6.1. Le conseil d'administration reçoit une mise à jour sur les questions financières de la FRA.	

7. Avis du CA sur les comptes définitifs 2020

Principales conclusions :	
7.1. Le conseil d'administration entend une présentation du comptable adjoint sur les comptes définitifs de l'Agence pour 2020.	
7.2. Le conseil d'administration adopte l'avis qu'il a émis sur les comptes définitifs 2020.	
Décision :	E. Le conseil d'administration adopte l'avis qu'il a émis sur les comptes définitifs 2020.

8. Adoption du rapport d'activité annuel consolidé 2020

Principales conclusions :	
8.1. Le conseil d'administration reçoit le rapport d'activité annuel consolidé 2020 et l'adopte.	
Décision :	F. Le conseil d'administration adopte le rapport d'activité annuel consolidé 2020.

9. a) Virement budgétaire 2021_01

b) Modification du document de programmation 2021-2023

Principales conclusions :	
9.1. Le chef des « Services administratifs »(CS) présente le premier virement budgétaire et la première modification des documents de programmation 2021-2023.	
9.2. Le conseil d'administration examine et adopte le virement budgétaire n° 2021_01 et la première modification du document de programmation 2021-2023.	
Décision :	G. Le conseil d'administration adopte le virement budgétaire 2021_01 proposé et la première modification des documents de programmation 2021-2023.

10. Budget rectificatif 2021_01

Principales conclusions :	
10.1. Le chef des « Services administratifs » (CS) présente la proposition de budget rectificatif 2021_01, que le conseil d'administration adopte.	
Décision :	H. Le conseil d'administration adopte le budget rectificatif 2021_01.

11. Évaluation externe 2022: adoption des termes de référence

Principales conclusions :	
11.1. Le directeur informe le conseil d'administration des préparatifs pour la troisième évaluation externe de la FRA, prévue pour 2022. Il explique qu'en fonction de l'évolution liée au règlement de la FRA, l'adoption des spécifications techniques de la troisième évaluation devra avoir lieu lors de la prochaine réunion du CA. La périodicité et la procédure de l'évaluation externe de l'Agence changeront en cas de modification du règlement de la FRA.	
11.2. Le conseil d'administration approuve la proposition de reporter l'adoption des termes de référence à la prochaine réunion du CA.	

12. Mise à jour du document de programmation 2022-2024

Principales conclusions :

MINUTES MB MEETING

- 12.1. La version actualisée du document de programmation 2022-2024 est présentée au conseil.
- 12.2. Le conseil d'administration discute du projet de document de programmation 2022-2024 mis à jour qui sera adopté en décembre 2021. Bien que la Commission soumettra son avis officiel statutaire d'ici juillet 2021, elle formule des commentaires informels à l'intention du conseil.
- 12.3. Saluant la qualité globale du projet de document de programmation de l'Agence et son alignement sur les priorités politiques de l'UE, la Commission a formulé des observations sur des domaines de travail spécifiques. Elle a souligné l'importance que le projet soit mené conjointement avec l'EIGE (propriété conjointe et partage des ressources) et en étroite coopération avec Eurostat pour permettre une analyse des résultats dans 27 États membres et une diffusion coordonnée.. Elle encourage la FRA à atténuer les risques liés aux retards dans les travaux d'enquête en raison de la COVID (en particulier les enquêtes sur les Roms et sur les immigrés et les descendants d'immigrés). La Commission salue les travaux constants de la FRA visant à aider les États membres à élaborer des méthodes de collecte de données fiables et invite l'Agence à soutenir la mise en œuvre de son nouveau plan d'action contre le racisme. Faisant référence à l'utilité des travaux antérieurs de la FRA sur la protection des données, elle invite la FRA à fournir des informations et des données sur la manière dont les autorités nationales de protection des données ont accompli leurs missions au titre du RGPD afin d'alimenter l'évaluation du règlement en 2024.
- 12.4. La FRA a rassuré que des mesures sont prises pour atténuer les retards dans la collecte de données dus à la pandémie et fournir des conclusions clés à temps. Les directeurs de l'EIGE et de la FRA confirme que la FRA et l'EIGE coopèrent étroitement à l'enquête sur la violence à l'égard des femmes, qui viendra compléter les efforts d'Eurostat. Un protocole d'accord sera rédigé et les documents de programmation respectifs des agences seront adaptés.

13. Stratégie 2018-2022 de la FRA : Prolongation jusqu'en 2023

Principales conclusions :

- 13.1. Le directeur propose de prolonger la stratégie actuelle 2018-2022 jusqu'en 2023, compte tenu de l'incertitude liée à la modification du règlement et d'un éventuel nouveau cadre pluriannuel pour la période 2023-2027.
- 13.2. Le CA discute et convient de prolonger la stratégie actuelle 2018-2022 jusqu'en 2023, étant donné sa pertinence continue.

Décision :

- I. Le conseil d'administration prolonge la stratégie 2018-2022 de la FRA jusqu'en 2023.

14. Note du directeur sur l'élaboration du programme de travail annuel 2023

Principales conclusions :

MINUTES MB MEETING

14.1. Le directeur présente les priorités proposées et les activités prévues pour 2023.

15. Comité budgétaire : Élection d'un nouveau membre

Principales conclusions :

15.1. Aucune candidature n'ayant été reçue, le conseil d'administration accepte de reporter l'élection d'un membre du comité budgétaire (CB) à la prochaine réunion du CA.

Décision :	J. L'élection d'un membre du comité budgétaire est reportée à la prochaine réunion du conseil d'administration.
-------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------

16. Comité de rédaction du rapport annuel : élection de deux nouveaux membres

Principales conclusions :

16.1. La présidente ouvre l'élection de deux membres du comité de rédaction du rapport annuel (AREdit).

16.2. Noémie Sadler (LU) a déjà présenté son domaine d'expertise et ses qualifications le premier jour du conseil d'administration.

16.3. Veronika Bilkova (CZ) présente sa candidature ainsi que son domaine d'expertise et ses qualifications.

16.4. Le conseil d'administration élit Noémie Sadler et Veronika Bilkova à l'AREdit pour un mandat de deux ans et demi.

16.5. Le mandat de Noémie Sadler débutera le 22 mai 2021.

16.6. Le mandat de Veronika Bilkova débutera le 12 août 2021.

Décision :	K. Noémie Sadler (LU) est élue membre du comité de rédaction du rapport annuel (AREdit) pour un mandat de deux ans et demi à compter du 22 mai 2021.
-------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Décision :	L. Veronika Bilkova (CZ) est élue membre du comité de rédaction du rapport annuel (AREdit) pour un mandat de deux ans et demi à compter du 12 août 2021.
-------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

17. Session à huis clos

Principales conclusions :

MINUTES MB MEETING

17.1. Le conseil d'administration se penche sur des questions confidentielles.

18. Dates des réunions du CA et du BE en 2021, en 2022 et en 2023

Principales conclusions :

18.1. Le conseil d'administration reçoit un calendrier révisé pour les réunions du CA de 2021 et une proposition de dates pour les réunions du bureau exécutif et du conseil d'administration en 2022 et 2023.

18.2. Le conseil d'administration approuve le calendrier révisé de 2021, qui comprend une réunion extraordinaire du CA le 24 septembre 2021.

18.3. Le conseil d'administration approuve les dates des réunions du bureau exécutif et du conseil d'administration de 2022 et 2023, y compris une séance de réflexion du CA en 2022 et une réunion extraordinaire en 2023.

Décision :

M. Les dates révisées des réunions du CA de 2021 sont approuvées. Les dates des réunions du bureau exécutif et du conseil d'administration sont approuvées.

19. Forum des droits fondamentaux 2021 : informations actualisées

Principales conclusions :

19.1. Le conseil d'administration reçoit des informations actualisées sur les préparatifs du Forum des droits fondamentaux 2021, qui se tiendra du 11 au 12 octobre 2021.

19.2. Le Forum des droits fondamentaux 2021 est conçu sous une forme hybride, avec un site principal à Vienne et des pôles à Ljubljana, Strasbourg, Genève, Varsovie et Oslo, ainsi qu'en ligne. Les membres sont invités à y participer.

20. Nomination du comptable de la FRA

Principales conclusions :

20.1. Le conseil est informé de la nécessité de nommer un nouveau comptable de la FRA.

20.2. Il est proposé de nommer M. Andreas Miltos, l'actuel comptable adjoint de l'Agence, qui possède l'expérience et les qualifications requises.

20.3. Après une discussion, le conseil d'administration nomme Andreas Miltos en tant que comptable de la FRA.

Décision :

N. Le conseil d'administration nomme Andreas Miltos en tant que comptable de la FRA.

MINUTES MB MEETING

21. Divers

Principales conclusions :	
21.1.	Le conseil d'administration est informé de la manière de traiter les plaintes individuelles des citoyens concernés lorsque ses membres sont contactés en leur qualité de membres du CA.
21.2.	Le conseil d'administration est également informé d'une étude du Parlement européen visant à examiner le rôle des conseils d'administration des agences décentralisées de l'UE, dont les membres feront l'objet d'une enquête.
21.3.	La présidente rappelle que la prochaine réunion du CA est prévue le 24 septembre 2021 et se tiendra en ligne. Elle clôt la réunion et remercie tous les participants.

Date de la prochaine réunion : 24 septembre 2021

Approuvé le :	24 septembre 2021
Par la présidente :	